



Informations générales

Le Salon JADDE

Les 6 et 7 octobre 2010 se tenait la 7ème édition des Journées Annuelles du Développement Durable et des Entreprises.

Cette manifestation a vocation à proposer aux dirigeants d'entreprises des solutions concrètes aux problématiques liées au développement durable, à l'environnement, aux performances économiques et sociétales qu'ils peuvent rencontrer.

Cette année différentes thématiques ont été proposées aux visiteurs :

- piloter son projet développement durable : critère de performance ;
- optimiser les ressources humaines ;
- évolutions des secteurs d'activités ;
- technologies et applications durables.

A cette occasion, le Parc Paysager de Landacres a été mis à l'honneur par le biais d'une présentation réalisée par l'association PALME afin de témoigner du savoir-faire en matière de gestion d'un parc ISO 14 001.



La Lettre de Landacres

N° 51 novembre 2010

Rédaction : Communauté d'agglomération du Boulonnais

Maquette : Service communication CAB

Contact : Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél : 03 21 10 99 79 / Fax : 03 21 10 36 06 / E-mail : economie@agglo-boulonnais.fr

www.agglo-boulonnais.fr

Certification ISO 14 001 de SYMA AREMIS-Lure

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement d'AREMIS-Lure (entre Vesoul et Belfort) vient d'obtenir la certification ISO 14 001 pour la conception, la gestion et l'exploitation du Parc industriel d'innovation de Qualité environnementale AREMIS-Lure.

« AREMIS-Lure » pour « Activité, Recherche, Expérimentation sur la Mobilité Innovante et la Sécurité », ce parc d'activités de 236 ha se veut être la vitrine de l'innovation et du développement durable. Il comportera notamment une plate-forme d'expérimentation pour les industriels et les chercheurs du pôle de compétitivité Véhicules du Futur.

Ce projet est porté depuis février 2008 par un Syndicat mixte regroupant le Conseil Général de la Haute-Saône, la Communauté de communes du Pays de Lure et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône.

Imprimé sur papier recyclé



La Lettre de Landacres

N° 51 - décembre 2010



Gestion du Parc Un audit convaincant

Le 15 septembre dernier, Monsieur Gérard MILLET – au nom de la société Ecopass – a réalisé un audit de suivi de la norme ISO 14 001 s'appliquant au Parc Paysager de LANDACRES.

Les rencontres avec le Vice-Président en charge du SME et les différents acteurs œuvrant pour l'application des préconisations de la norme, ont permis à Monsieur MILLET de souligner, entre autres points forts, l'implication des élus et des services de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Les seules remarques émises par l'auditeur (qui n'a d'ailleurs relevé aucune non-conformité) concernent l'absence d'audit interne du SME en 2010 et l'absence d'inscription, dans le compte-rendu de revue de direction, de l'analyse de l'efficacité du SME.

Suite à cet audit, Monsieur MILLET a donc émis un avis favorable au maintien de la certification ISO 14 001, décision confirmée par Ecopass (ci-dessous extrait du rapport d'audit).

Notation Globale ECOPASS

Au vu des conclusions de l'audit de suivi de certification ISO 14 001, réalisé le 15 septembre 2010 et concernant l'évaluation de la performance du système de management environnemental mis en place sur l'ensemble du périmètre de certification du site du Parc paysager d'activités de Landacres, la note attribuée à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais en 2010 est:

B+

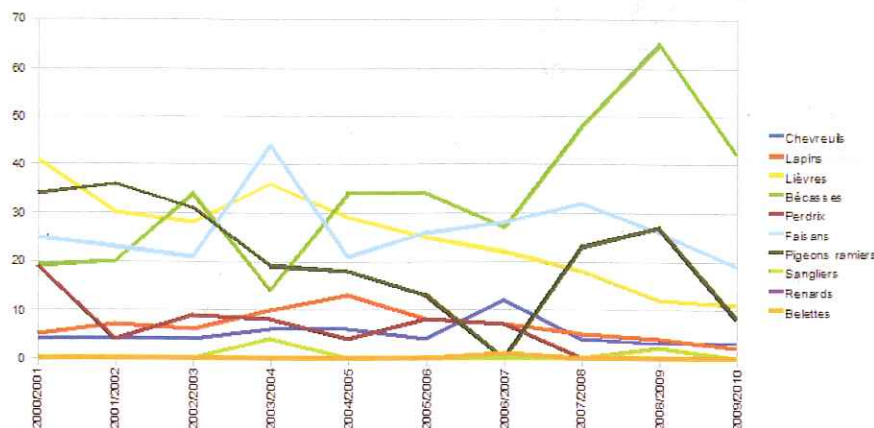


Critères d'exigence Année n	Critère de progrès Evolution année n à n+1
D : très insuffisant ou inexistant, nécessité de mise en place	de D à C- : A poursuivre
C- : Insuffisant, nécessité de mise en conformité	de C- à C : A poursuivre
C à C+ : Passable, à améliorer	de C+ à B- : En progrès
B- à B+ : Satisfaisant	de B à A- : Progrès notable
A- à A+ : Très satisfaisant, exemplaire	de A à A+ : Très satisfaisant



Un droit de chasse et des obligations

Dans le cadre du suivi de la biodiversité sur le Parc Paysager d'Activités de Landacres, un bilan du gibier chassé a été dressé pour la saison 2009-2010.



Cependant ces chiffres manquent de représentativité. En effet, malgré plusieurs relances, il y a de moins en moins de retours des tableaux récapitulatifs par le biais desquels les chasseurs doivent dresser un bilan de leur saison de chasse.

Le bail de chasse confère aux chasseurs un droit de chasse sur des propriétés communautaires en contrepartie duquel ceux-ci se sont engagés à fournir aux services de la CAB copie de leur attestation annuelle d'assurance de chasse et ces tableaux récapitulatifs (permettant le décompte de la faune locale afin de connaître son évolution dans le temps).

Les chasseurs ne nous fournissant pas ces documents manquent à leurs obligations, c'est pourquoi **la CAB envisage de suspendre leurs droits de chasse si la situation devait persister**. Merci de votre vigilance dans l'envoi de ces éléments...

Problème d'électricité Boulevard de Strasbourg

Entre le 9 et 11 août derniers, des vols ont été commis sur le réseau d'éclairage public boulevards de l'Europe et de Strasbourg du Parc d'activités de Landacres.

Ce sont ainsi vingt candélabres qui ont été ouverts, les boîtes intérieures qui ont été volées ainsi que 800 mètres de câbles pour un coût total de 16 000 € HT.

Une plainte a été déposée à la Brigade de Gendarmerie de Colembert le 13 août dernier. Une remise en service de l'ensemble du réseau d'éclairage a été effectuée fin octobre.



Aménagement du parc

Signalétique

A l'image d'autres parcs d'activités sous sa gestion, la CAB se penchera prochainement sur la mise en place d'une **signalétique pour localiser les entreprises du Parc de Landacres**. Celle-ci devra à la fois être précise et avoir la capacité de prendre en compte les évolutions progressives de Landacres, sans toutefois dénaturer l'esprit de l'aménagement du Parc Paysager.

Par ailleurs, afin d'accueillir au mieux les investisseurs, une **signalétique temporaire d'accueil** sera mise en place afin de souhaiter la bienvenue à la dernière entreprise installée mais aussi de permettre à ses clients et fournisseurs de connaître son emplacement sur le site. Avec l'augmentation attendue des arrivées d'entreprises sur le Parc, nul doute que cette installation prouvera rapidement son efficacité.



Vie des entreprises

Ecover



A l'instigation de leur client professionnel n°1 en Belgique, la société Boma, l'entreprise Ecover a accueilli une soixantaine de personnes pour découvrir ses installations. Cette visite de décideurs et de commerciaux a également été l'occasion de faire découvrir le Parc Paysager. C'est ainsi que la Communauté d'agglomération du Boulonnais s'est chargée de trois visites successives pour une vingtaine de personnes. Parcelles libres, gestion différenciée, nouvel atelier-relais étaient au menu de cette découverte de Landacres qui a étonné les visiteurs par sa gestion et son aspect très préservé.

Prix Consommateur du Concours Régional Innovation Agroalimentaire

La société Delpierre Mer et Tradition a reçu le 19 octobre dernier, le prix Consommateur du Concours Régional Innovation Agroalimentaire pour ses filets de poisson en barquette Peelican.

